



**PRÉFÈTE
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

Arrêté

Portant modification de la composition
du Conseil médical en formation plénière compétent
à l'égard des agents de la Mairie et du CCAS du PONTET

LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 95-1018 du 14 septembre 1995 fixant la répartition des fonctionnaires territoriaux en groupes hiérarchiques ;

Vu le décret n°2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté interministériel du 04 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 août 2022 donnant délégation de signature à Mme Christine MAISON, directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Vaucluse ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 avril 2023 portant désignation des représentants de l'administration et du personnel au sein du Conseil médical en formation plénière compétent à l'égard des agents de la Mairie et du CCAS du Pontet ;

Considérant l'arrêté du 06 mars 2023 de la Mairie du Pontet portant modification de la composition du conseil médical en formation plénière compétent à l'égard des agents de la Mairie et du CCAS du Pontet ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral du 18 avril 2023 est abrogé.

Services de l'État en Vaucluse
Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
84905 AVIGNON CEDEX 09
courriel : ddets-direction@vaucluse.gouv.fr

Site internet : www.vaucluse.gouv.fr

2 sites géographiques :

Site CHABRAN

2 Avenue de la folie – AVIGNON

Tél. : 04 88 17 84 84

Site ALTHEN

6 Rue Jean ALTHEN – AVIGNON

Tél. 04 90 14 75 00



**PRÉFÈTE
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

Article 2 : Sont désignés, en qualité de représentants de l'administration et du personnel au sein du Conseil médical en formation plénière compétent à l'égard des agents de la Mairie et du CCAS du Pontet :

A) REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION:

Titulaires :

- Madame Merialdo Danielle
- Monsieur EBRARD Patrick

Suppléants :

- Monsieur COSTA Jean-LOUIS
- Madame BOMPUIS Michèle
- Monsieur SOLER Steve
- Madame DELOUTE Evelyne

B) REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

CATEGORIE A :

Titulaires :

- Madame DUNAND-BLACHERE Stéphanie
- Madame AMOUROUX Murielle

Suppléants :

- Madame DELLONG-MENG Catherine
- Monsieur ARU Laurent
- Monsieur FAJEAU Olivier
- Madame CORTADE Valérie

CATEGORIE B :

Titulaires :

- Monsieur BOUSNANA Hafid
- Madame SANCHEZ Christelle

Suppléants :

- Madame PELLEGRINI Maïté
- Monsieur HACHET Grégory
- Madame PESENTI Isabelle
- Madame FAJEAU Carine

Services de l'État en Vaucluse
Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
84905 AVIGNON CEDEX 09
courriel : ddets-direction@vaucluse.gouv.fr

Site internet : www.vaucluse.gouv.fr

2 sites géographiques :

Site CHABRAN

2 Avenue de la folie – AVIGNON
Tél. : 04 88 17 84 84

Site ALTHEN

6 Rue Jean ALTHEN – AVIGNON
Tél. 04 90 14 75 00



**PRÉFÈTE
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

CATEGORIE C :

Titulaires :

- Monsieur DIBON Jérôme
- Monsieur KEBOUR Kamel

Suppléants :

- Madame MARQUIS Audrey
- Monsieur GAL Christophe
- Monsieur DA SILVA Joseph
- Madame CARTOUX Nathalie

Article 3 : Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 4 août 2004, le mandat des représentants de la Mairie et du CCAS du Pontet prendra fin lorsqu'ils cesseront d'appartenir aux conseils ou commissions au titre desquels ils ont été désignés.

Article 4 : Le Secrétaire général de la préfecture de Vaucluse et la Directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Vaucluse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Avignon, le

23 MAI 2023

**Pour la directrice départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités de Vaucluse
La directrice départementale adjointe**

Nelly BLOUET

Services de l'État en Vaucluse
Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
84905 AVIGNON CEDEX 09
courriel : ddets-direction@vaucluse.gouv.fr

Site internet : www.vaucluse.gouv.fr

2 sites géographiques :

Site CHABRAN

2 Avenue de la folie – AVIGNON
Tél. : 04 88 17 84 84

Site ALTHEN

6 Rue Jean ALTHEN – AVIGNON
Tél. 04 90 14 75 00